

N°1493

du 19
NOVEMBRE
2021



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

JOURNÉE AFRICAINE DE
LA STATISTIQUE 2021 ^{P.3}

La culture, parent pauvre des données

INSÉCURITE SOUS-RÉGIONALE ^{P.6}

Le Togo, le Ghana, la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso initient des patrouilles conjointes pour la gestion des frontières et de la sécurité

GOVERNANCE DANS LE TRANSPORT ^{P.6}

Un observatoire pour se pencher sur les différents modes de transports au Togo

MATÉRIELS DIDACTIQUES

^{P.3} Distribution effective aux écoles, collèges et lycées pour une valeur de 671.135.361 F.CFA



Prof. Komlan Dodzi Kokoroko, Ministre des Enseignements Primaire, Secondaire, Technique et de l'Artisanat

Selon les indiscretions au gouvernement, "la gratification spéciale aux enseignants, qui a fait couler beaucoup d'encre et de salives ces dernières semaines, est un acquis". Cela doit rassurer le corps enseignant et la FESEN qui en font leur cheval de bataille. Les discussions d'après la grève du début du mois de novembre aboutiront certainement à une entente entre les deux camps. En attendant, le gouvernement déroule sa feuille de route dans le secteur de l'éducation. Il s'agit du projet prioritaire P10 "Amélioration de la qualité de l'enseignement", dans la feuille de route (2020-2025) du gouvernement. Déjà près de 700 millions ont été mobilisés pour l'acquisition de matériels didactiques, informatiques et de bureau à répartir aux écoles, collèges et lycées sur toute l'étendue du territoire national.

En effet, depuis le 16 Novembre, le ministère des enseignements primaire, secondaire et technique a entamé sa tournée programmée pour la distribution de matériels pédagogiques, de matériel de laboratoires, de matériels informatiques et de bureau dans les directions régionales de l'éducation (DRE) à travers tout le Togo...

^{P.4} VACCINATION COVID-19

Presque 21 milliards Cfa pour 40% : L'une des raisons pour accélérer la campagne et suivre les mesures sectorielles

Arts plastiques

L'expo L'Entre-Deux de Manouchka Shams prendra fin ce 21 novembre

Manouchka Shams se définit comme une âme curieuse et réveuse, qui aime observer et questionner le monde qui l'entoure. Un tournesol, quelques teintes vives d'orange et de violet permettraient de décrire sa personnalité à la fois joyeuse et mélancolique. Sensible à la création sous toutes ses formes, c'est à la peinture qu'elle choisit de s'ouvrir en 2020 après avoir côtoyé un artiste peintre qui lui

donne très vite l'amour du pinceau. Pour sa première exposition dénommée "L'Entre-Deux", Manouchka Shams choisit d'aborder la question du désir de parentalité et du cheminement souvent difficile pour devenir mère avec en toile de mire l'espoir et la résilience. Le désir de parentalité peint par une femme, un voyage de formes et de couleurs à vivre à partir du 23 septembre à l'hôtel Onomo.



Musique

Foganne et Kessi font un retour sur la musique togolaise des années 1970-80 ce 20 novembre

L'une - Aglago Raffaella alias Kessi - chante depuis le berceau, comme sa mère et sa grand-mère avant elle. Lead vocale de l'orchestre 100 % féminin Bella Bellow, elle participera avec cette formation à plusieurs festivals dans la sous-région de 2011 à 2015.

L'autre - Kudaho Atsou alias Foganne - a été lauréat 2015 de la catégorie Découverte des All Music Awards. Coach vocal et membre actif de la scène gospel togolaise, il s'est musicalement nourri de la fibre de nombreux groupes musicaux et associations musicales comme le Groupe Calixe, Praising Voice, ou Salut & Joie. Il y a six mois, Foganne + Kessi

représentaient brillamment le Togo à la finale de la troisième saison de l'émission télé panafricaine The Voice Afrique Francophone. Pour le grand concert de cette fin d'année, nos deux ambassadeurs rendront hommage aux icônes de la musique togolaise des années 70 et 80. De Bella Bellow à Afia Mala, de Kodjo Djanka à Ouyi Tassane, Ita Jourias, Madame Kpanté ou encore Dama Damawouzan... Foganne + Kessi vous promettent un voyage musical fort en émotions !

Institut Français du Togo
20 NOV. / 20H | ENTRÉE : 3 000 F
CFA | PLACES LIMITÉES, RÉSERVATION AU 22 53 58 00 I



Danse

Les rencontres chorégraphiques de Lomé

Les rencontres chorégraphiques FA'ARTS sont un rendez-vous de dialogue, de réflexion autour de la danse et l'art du spectacle au Togo. Ce projet, porté par la danseuse chorégraphe Nadège Amétogbé, a pour objectif d'apporter des outils de perfectionnement des créations chorégraphiques de dix jeunes danseurs venus du Togo, du Burkina-Faso et

du Burundi. Les chorégraphes Flora Théaine, Vincent Harisdo, Raouf Tchakondo, Nadège Amétogbé et Estelle Foli vont partager leurs visions de la danse et ainsi faire découvrir les richesses, les diversités et les complexités de cet art. Ces masterclass, couplés à des ateliers de travail chorégraphiques, seront une expérience épanouissante,

structurante pour chaque danseur. Un facteur de construction personnelle, une chance supplémentaire d'avancer dans leur parcours artistique.

Brin de Chocolat - Espace Fiohomé - Agbodrafo
15 NOV. / 28 NOV. - BRIN DE CHOCOLAT - ESPACE FIOHOMÉ - AGBODRAFO | PLACES LIMITÉES, ACCÈS SUR SÉLECTION



Vient de paraître

Le continent de tout et de rien du Togo Sami Tchak

L'écrivain togolais Sami Tchak vient de faire paraître aux Editions JC-Lattès, son roman "Le continent de tout et de rien". Le roman reprend un précédent publié par une maison gabonaise.

Résumé de la quatrième de couverture : Maurice Boyer, issu d'un modeste milieu rural français, arrive à Paris pour entamer des études d'ethnologie à la Sorbonne. Il rêve

de mettre ses pas dans ceux de son maître, Georges Balandier. Il part pour ses recherches doctorales dans un village du Togo. Il y restera deux ans. Ce sera le grand choc de sa vie. Des années après ce voyage, il sait ce qu'il doit à ce séjour et qu'il a laissé là-bas la part la plus secrète de son âme.

C'est le roman d'une rencontre, d'une quête : comment regarde-t-

on l'autre, comment l'invente-t-on, comme écrit-on son histoire ?

Sami Tchak décrit magnifiquement la façon dont l'ethnologue, le voyageur, l'éruite se sont installés en Afrique, le regard qu'ils ont porté, l'imaginaire qu'ils ont construit, le Continent qu'ils ont inventé.

Sami Tchak, Le continent de tout et de presque rien, J-C Lattès, 320 pages, 20,90 Euros



Livres / Etranger

Le Parlement letton abaisse la TVA pour les livres et la presse à 5 %

Depuis le 15 novembre dernier, le parlement letton (Saeima) examine le projet budgétaire de l'État pour l'année 2022. Parmi les propositions d'ores et déjà adoptées se trouvent plusieurs amendements relatifs à la loi lettone concernant la taxe sur la valeur ajoutée. Ces modifications font passer la TVA pour les livres, la presse écrite et les frais d'abonnement aux portails d'information de 12

à 5%. Les modifications entreront en vigueur le 1er janvier 2022.

En détail, le taux de TVA réduit à 5% s'appliquera aux livres, y compris les manuels scolaires, les brochures, livrets, livres illustrés, livres de coloriage et de peinture pour enfants, mais aussi les cahiers, cartes et plans hydrographiques et publications de presse. En revanche, le taux réduit

de TVA ne s'appliquera pas aux publications à caractère érotique et pornographique, ainsi qu'aux publications dont le contenu et la finalité sont publicitaires, et aux contenus vidéos ou musicaux.

En réalité, ces amendements ne sont qu'un retour à 2009. En effet, la TVA pour les livres en Lettonie était de 5% jusqu'à cette date, avant de

monter jusqu'à 21%, puis de baisser à 12%. Sachant que le taux moyen de TVA pour les livres dans l'UE est de 6,6%.

Le gouvernement letton a déjà consolidé un plan budgétaire de l'État pour 2022. Dans celui-ci, les recettes budgétaires sont prévues à 10,6 milliards • et les dépenses à 12,4 milliards •.

AZIMUTS INFOS

60 % des Asiatiques possèdent ce gène qui double le risque de mourir de la Covid-19

Des scientifiques ont identifié un gène qui multiplie par deux les risques de décéder de complications de la Covid-19. Ce gène est présent chez 61,2 % des populations d'Asie du Sud mais seulement chez 16 % des Européens, ce qui pourrait expliquer les différences de mortalité entre groupes ethniques.

Cela fait longtemps que les scientifiques soupçonnent des facteurs génétiques derrière les différences de gravité de Covid. En août dernier, deux études avaient ainsi montré que 25 % des formes graves étaient liées à des facteurs génétiques et immunologiques (voir notre précédent article, ci-dessous). Une nouvelle étude de l'université d'Oxford affirme aujourd'hui avoir identifié un gène appelé LZTFL1 qui doublerait la probabilité de mourir d'une détresse respiratoire en cas de Covid. " Cette variation génétique a été particulièrement difficile à identifier car elle affecte la partie non codante du génome, relate Jim Hughes, un expert en génétique qui a codirigé l'étude. Le risque accru n'est pas lié à une différence dans le codage d'une protéine mais à un changement dans l'ADN qui active le gène. Ce genre d'effet indirect est beaucoup plus difficile à détecter ". Les chercheurs ont eu recours à l'intelligence artificielle pour passer au crible de grandes quantités d'ADN issues de centaines de cellules du corps afin d'identifier ce type de signal.

Vous avez 50 % de risque de plus de mourir de la Covid lorsque vous avez ce génotype à haut risque

Spécifiquement, le gène LZTFL1 identifié par les chercheurs bloque une protéine permettant au poumon de combattre efficacement le virus. Lorsque les cellules tapissant les poumons interagissent avec le virus, une de leur stratégie de défense est de se transformer en cellules moins spécialisées, ce qui réduit le nombre de récepteurs ACE-2 qui permettent au virus de pénétrer dans les cellules. Chez les personnes atteintes de la version mutée du gène LZTFL1, ce mécanisme fonctionne moins bien, ce qui provoque une détérioration rapide de l'état du patient. " Toutes choses égales par ailleurs, vous avez 50 % de risque de plus de mourir de la Covid lorsque vous avez ce génotype à haut risque ", assure James Davies, principal auteur de l'étude.

60 % des populations d'Asie du Sud et 15 % des Européens concernés

Un autre enseignement de l'étude est que ce gène est très inégalement réparti selon les groupes ethniques. On le trouve ainsi chez 61,2 % des personnes d'ascendance d'Asie du Sud, 15,7 % des personnes d'origine européenne, mais seulement 2,4 % des personnes d'ascendance africaine et 1,8 % d'ascendance d'Asie de l'Est. " Ces variations expliqueraient les différences de mortalité que l'on observe entre les groupes ethniques, notamment les taux élevés d'hospitalisation et de décès parmi les communautés du sous-continent indien ", avance James Davies. En juin 2021, une précédente étude portant sur les groupes ethniques en Angleterre avait montré une mortalité bien plus élevée chez les personnes originaires du Bangladesh et du Pakistan lors de la deuxième vague (septembre à décembre 2020), alors que les personnes noires d'ascendance africaine avaient été les plus touchées lors de la première vague (janvier à août 2020) - en prenant en compte les facteurs socio-économiques, la densité de population et l'âge.

La bonne nouvelle, c'est que comme ce gène n'affecte pas le système immunitaire lui-même mais la façon dont les poumons répondent au virus, la vaccination devrait rester tout aussi efficace chez les patients atteints de la mutation. " La vaccination reste donc un moyen sûr et efficace de protéger ces personnes à haut risque ", insiste James Davies. Ces populations devraient notamment être prioritaires pour les doses de rappel, alors que l'immunité commence à diminuer chez les personnes ayant été vaccinées au début de la campagne, en février ou mars.



Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO

Bi-hebdomadaire togolais
d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
Guillaume BOGLA

MATÉRIELS DIDACTIQUES

Distribution effective aux écoles, collèges et lycées pour une valeur de 671.135.361 F.CFA

Selon les indiscretions au gouvernement, «la gratification spéciale aux enseignants, qui a fait couler beaucoup d'encre et de salives ces dernières semaines, est un acquis». Cela doit rassurer le corps enseignant et la FESEN qui en font leur cheval de bataille. Les discussions d'après la grève du début du mois de novembre aboutiront certainement à une entente entre les deux camps. En attendant, le gouver-

nement déroule sa feuille de route dans le secteur de l'éducation. Il s'agit du projet prioritaire P10 « Amélioration de la qualité de l'enseignement », dans la feuille de route (2020-2025) du gouvernement. Déjà près de 700 millions ont été mobilisés pour l'acquisition de matériels didactiques, informatiques et de bureau à répartir aux écoles, collèges et lycées sur toute l'étendue du territoire national.

Eric J.

En effet, depuis le 16 Novembre, le ministère des enseignements primaire, secondaire et technique a entamé sa tournée programmée pour la distribution de matériels pédagogiques, de matériel de laboratoires, de matériels informatiques et de bureau dans les directions régionales de l'éducation (DRE) à travers tout le Togo. Dans le lot du matériel à distribuer, figurent aussi des gels hydro-alcooliques. L'opération qui se poursuivra jusqu'au mardi 23 Novembre, est une réponse aux nombreuses sollicitations des acteurs du secteur éducatif.

Pour ce faire, le gouvernement, sur fonds propres, a débloqué la bagatelle d'environ 550 millions de FCFA pour cette opération. Dans les détails, l'acquisition du

matériel de laboratoire au profit des collèges et lycées est évaluée à un peu plus de 218 millions de FCFA. Il s'agit des microscopes micro blue BINOCULAIRE, des oscilloscopes analogiques, des spectroscopes à réseau, des fiches de connexion banane, électrolyseurs des thermomètres à liquides bleus, des balances Roberval et électroniques, des bancs d'optique et accessoires complets, des loupes à main, des loupes binoculaires, des papiers indicateurs PH, des aluminium et fer en poudre fine pure etc.

L'acquisition de matériels informatiques et de bureau au profit des services déconcentrés du MEPSTA à 288, 940 millions de FCFA (un kit est composé de copieur, relieur, agrafeuse G, agrafeuse M, vidéo projecteur, micro-



Prof. Komlan Dodzi Kokoroko, Ministre des Enseignements Primaire, Secondaire, Technique et de l'Artisanat

ordinateur, onduleur 1500 VA, imprimantes multifonctions). Environ 18 100 boîtes de gels hydro-alcooliques ont été acquis pour

environ 41, 509 millions de FCFA à distribuer dans les DRE (17 400 boîtes) et dans les directions centrales (700 boîtes).

Quant à l'acquisition des manettes pédagogiques au profit des établissements scolaires du Togo, d'une valeur de 49 937 500 FCFA, il a été possible grâce au Fonds de soutien à l'éducation (FSE). Pour 72,740 millions FCFA, le gouvernement a acquis du matériel informatique et accessoires au profit des Inspections l'enseignement scolaire général (IESG). On affirme au ministère de tutelle qu'elle est une contrepartie du projet PAREC dont l'objectif principal est de créer les conditions favorables pour la mise en place d'une réforme des collèges en vue de pouvoir répondre aux défis futurs posés par l'atteinte des objectifs du millénaire. Ainsi, le ministère met à la disposition de ces établissements, du matériel de laboratoire (16 collèges et lycées), des photocopieurs (21 collèges et lycées + cabinet du ministre), des régulateurs de tensions (18 collèges et lycées), des imprimantes lasers monochromes (20 collèges et lycées), des vidéoprojecteurs (DRE), des appareils photos numériques (20),

des ensembles d'ordinateurs de bureau, imprimantes, cartouches d'encre et onduleurs (cabinet du ministre)

« Toutes ces actions du gouvernement témoignent de son souci permanent de l'amélioration de la qualité de l'enseignement à travers entre autres, l'équipement des établissements pour le développement de l'enseignement scientifiques et technologiques », assure-t-on au ministère chargé des enseignements primaire, secondaire et technique.

Il faut rappeler que, financé par l'AFD, la première partie du PAREC (2014 et 2018), a permis d'équiper 30 collèges publics de salles de classe en dur, de latrines et de points d'eau. Le PAREC II (2019-2013) est une mise à l'échelle de la première phase avec un montant deux fois plus important, avec une augmentation significative du nombre de classes construites et une couverture territoriale qui s'étend également sur la région des Savanes (380 salles de classes supplémentaires ont été construites dans 92 collèges publics, avec les équipements sanitaires).

JOURNEE AFRICAINE DE LA STATISTIQUE 2021

La culture, parent pauvre des données

Moderniser les systèmes statistiques nationaux pour soutenir le développement socioculturel en Afrique. C'est sous ce thème que la 31^e journée africaine de la statistique, a été célébrée hier. Les cérémonies officielles de cette célébration se sont déroulées dans la ville de Kara avec un multiplex dans toutes les régions du Togo.

Eric J.

Selon le Directeur de l'INSEED, le thème de cette année a été choisi pour sensibiliser les décideurs, les partenaires techniques et financiers, les producteurs et utilisateurs de données, les chercheurs et le grand public à l'importance des statistiques sur l'économie culturelle et créative dans le processus d'une reconstruction accélérée et inclusive après la pandémie de la COVID 19. « Les systèmes statistiques nationaux se doivent de se moderniser et utilisant les nouvelles technologies pour être efficaces en toutes circonstances afin de fournir des données statistiques en vue de soutenir le développement durable et la coexistence pacifique en Afrique » a dit Koame KOUASSI, en lien avec le constat de son ministre de tutelle qui affirme que le Togo s'est résolument engagé dans le renforcement de son système statistique pour une croissance inclusive.

En effet, le Togo a initié des réformes qui visent à rendre son système statistique national efficace et performant à travers la loi statistique du 3 juin 2011 et la transformation de la direction générale de la statistique et de la comptabilité générale en l'institut national de la statistique et des études économiques et démographiques (INSEED) depuis 2015. « Grace à ces réformes, le Togo a réalisé



ces dernières années, une avancée notable dans la production des données statistiques et dispose d'une stratégie nationale de développement de la statistique de deuxième génération (SNDS 2020-2021)», indique-t-il.

Pour coller au thème de cette année, en lien avec les activités socio culturelles, dont l'importance et les avantages socio-économiques sont réaffirmés dans de nombreux plans de développement nationaux ainsi que dans les cadres de développement continentaux et mondiaux, une étude récente a montré qu'on ne disposait que de peu de données sur les indicateurs des ODD liés à la culture et au tourisme dans les pays africains.

A en croire le Directeur de l'INSEED, au Togo, des efforts sont fournis dans la production des statistiques socioculturelles. Ainsi, plusieurs sources de données renseignent sur la question, notamment, les comptes nationaux,

les enquêtes ménages (ERI-ESI, EHCVM, EDST...), l'annuaire statistique national qui est un creuset des statistiques de l'ensemble des structures du système statistique national. On y capte les statistiques sectorielles sur la culture, le tourisme, le genre etc... « Toutefois, les efforts méritent d'être renforcés pour améliorer la production de ces données, surtout en termes de désagrégation et à la lumière du contexte de décentralisation du Togo », admet Kouame KOUASSI.

Il faut donc lever les obstacles à l'évaluation de la contribution de la culture : l'absence de financement pour des études statistiques sectorielles et la faible prise en compte des questions liées à la culture lors des enquêtes initiées par l'INSEED. « Au regard des obstacles cités, nous formulons les recommandations suivantes : l'allocation d'un budget conséquent à la production des sta-

tistiques culturelles, l'autorisation par le ministère de l'économie et des finances d'inscrire la ligne de production des statistiques sur le budget de fonctionnement, la collaboration entre l'INSEED et le ministère chargé de la culture, lors de l'élaboration des questionnaires des enquêtes nationales », plaide Wentomrma BASSAGOU, directrice des études, de la recherche et de la prospective culturelle au ministère de la culture.

Le gouvernement semble sensible à ces arguments. Il indique la contribution des statistiques ne doit pas se limiter à fournir des informations sur les dépenses du gouvernement en matière de culture, les exportations et importations de biens culturels ou autres, mais elle devrait également permettre de mesurer la contribution de la culture au développement pour montrer l'apport réel du secteur culturel à l'économie. « Au vu de l'importance de l'économie culturelle et créative dans le processus d'une reconstruction accélérée et plus inclusive après la pandémie de Covid 19, beaucoup d'intérêts méritent d'être portés sur la production des statistiques socioculturelles pour mieux orienter les actions des décideurs », reconnaît le directeur de l'INSEED.

Pour de meilleurs rapports avec les riverains des parcs Le Togo dispose d'un programme IEC sur les éléphants

Late Pater

Le programme Information Education et Communication (IEC) sur les éléphants a été validé par les parties prenantes de la conservation du parc Faza-Malfakassa, le 8 novembre 2021 à Sotouboua. Depuis les années 90, la population d'éléphants subit des pressions de la part des communautés riveraines, qui se traduisent surtout par l'envahissement du parc à des fins anthropiques. Cette situation a mis en mal les rapports entre les éléphants et les hommes. Ceci a entraîné une augmentation des conflits hommes-éléphants, matérialisés par les dévastations des champs par les pachydermes, d'où le mécontentement des riverains vis-à-vis des gestionnaires du parc.

Le projet "Appui à l'intégration des communautés locales dans la gestion des éléphants du parc national Faza-Malfakassa", financé par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement

à travers le Fonds pour l'éléphant d'Afrique, présent sur le terrain depuis quelques mois, a élaboré un programme d'information, d'éducation et de communication. Cinq (5) projets prioritaires se dégagent de ce document de 74 pages, en fonction des enjeux et défis liés à la conservation des éléphants. Au total, 25 activités prioritaires ont été définies assorties des coûts.

Le ministère de l'environnement et des ressources forestières a maintenant l'obligation de mobiliser les moyens financiers pour la mise en œuvre du programme validé. C'est le souhait exprimé par le coordonnateur du projet, Lt/Col. Aboudou Mensah. Toujours dans le cadre de ce projet, la coordination a entamé une vaste campagne de sensibilisation dans les villages riverains au parc Faza-Malfakassa sur les rapports hommes éléphants par des techniques simples mais efficaces.

Source : ministère de l'Environnement

VACCINATION COVID-19

Presque 21 milliards Cfa pour 40% : L'une des raisons pour accélérer la campagne et suivre les mesures sectorielles

Late Pater

Il y a un répit dans la propagation de la maladie à coronavirus au Togo. Au même moment, fait savoir le gouvernement, il est observé une baisse du nombre de personnes vaccinées par jour. «Afin d'anticiper sur la période des fêtes de fin d'année et de prémunir notre pays contre les nouvelles vagues constatées un peu partout dans le monde, le conseil a instruit pour que des dispositions sectorielles soient prises pour accélérer la campagne de vaccination tout en continuant d'observer les mesures barrières. Une telle anticipation avec des mesures appropriées nous permettrait d'envisager, de façon sereine, la période des fêtes de fin d'année», a souligné l'Exécutif lors de la dernière réunion gouvernementale. Et depuis, les communiqués s'enchaînent, contestés par endroits. Sans clairement affirmer que la vaccination est obligatoire, les différents ministres poussent bien à cela.

Lieux de culte. Le ministre de tutelle, Payadowa Boukpassi écrit : «l'ensemble des lieux de culte ont été autorisés à rouvrir à l'exception du grand Lomé où 75% seulement des lieux de culte ont été ouverts en raison du niveau élevé de la pandémie dans les préfectures du Golfe et d'Agoè-Nyivé. Au regard de l'évolution positive actuelle dans la lutte contre la pandémie sur l'ensemble du territoire national, il est décidé de la réouverture, à compter du 19 novembre 2021,

des lieux de culte restants et légalement reconnus par le ministère de l'administration territoriale, de la décentralisation et du développement des territoires. Le gouvernement précise que l'accès aux lieux de culte est désormais subordonné à la présentation d'un pass vaccinal contre la covid-19 ou d'un test PCR négatif datant de moins de 3 jours. Cette mesure qui deviendra effective à partir du 3 décembre 2021 est indispensable pour poursuivre la lutte contre la covid-19 particulièrement dans cette période de préparation des fêtes, sources de grands rassemblements favorables à la propagation du coronavirus». Il ajoute : «le gouvernement décide en outre de la reprise de la célébration des mariages civils et des cérémonies funéraires dans le respect des mesures barrières, avec la participation au maximum de 15 personnes ayant reçu leur vaccin anti-covid-19».

Dès le lendemain, les Evêques du Togo, qui n'adhèrent pas à cette décision, ont choisi d'écrire au ministre pour le lui dire. On peut comprendre qu'ils resteront dans leur logique déjà dévoilée le 25 septembre dernier lorsqu'ils écrivaient qu'on ne peut pas balayer du revers de la main toutes les informations sur la fiabilité, l'efficacité, la dangerosité, les effets secondaires et les problèmes de la conservation des vaccins pour la plupart en phase d'expérimentation. «Dans un tel contexte, est-il vraiment important de faire usage de la pression et des sanc-

tions pour obliger les populations à se faire vacciner ? Ne faudrait-il pas plutôt développer des stratégies qui expliquent et donc de convaincre par argumentation pour une décision personnelle, libre et responsable ?», se demandaient-ils en outre. La discorde est née. Favorisera-t-elle la mise en œuvre de la mesure gouvernementale ?

A la poursuite des acteurs de la route. Affoh Atcha-Dedji, lui, subtilement, veut compter sur la mobilisation et le civisme de tous ces acteurs pour consommer les doses de vaccins dont «le Togo dispose suffisamment». «Pour faciliter l'opération de vaccination, des unités de vaccination seront déployées dans les différentes gares routières et à la direction des transports routiers et ferroviaires en vue d'administrer des doses de vaccin à tous les acteurs du transport, conducteurs de véhicules de marchandises et de passagers, à savoir : les taxis motos communément appelés zémidjan, les tricycles, les taxis brousses, les taxis ville, les mini bus, les bus, les cars, les responsables et membres des syndicats de transporteurs et conducteurs, les usagers, etc.».

Et dire que les premiers espaces concernés par l'exigence du pass vaccinal commencent par s'en lasser. C'est le ministre Gilbert Bawara qui le fait remarquer à haute voix : «le gouvernement a adopté et mis en place une série de mesures et de règles visant à freiner la propagation de la maladie, et partant préserver la santé

et la vie de tous, notamment sur les lieux de travail. Malheureusement, il nous a été donné de constater un relâchement et le non-respect rigoureux de ces mesures et règles dans les administrations et les services publics. Face à ce constat, il est rappelé à tous, particulièrement aux agents publics, aux usagers et aux partenaires de l'administration et des services publics que l'accès aux locaux et aux bâtiments est strictement subordonné à la présentation d'une preuve de vaccination ou d'un test PCR valide. Des dispositions appropriées seront prises afin de contrôler l'application et le respect des mesures et des règles édictées sur les lieux et bâtiments publics concernés».

Presque 21 milliards pour les 40%. L'acquisition des vaccins est l'un des motifs qui ont rendu né-

cessaire le récent collectif budgétaire, exercice 2021. La provision consacrée à la lutte contre la pandémie est en augmentation. Il y a des vaccins achetés et des vaccins acquis sous forme de don. En janvier 2021, le Togo a élaboré un plan national de déploiement et de vaccination contre la covid-19, révisé en juillet 2021, d'un coût total de 24 962 863 193 francs Cfa afin de vacciner 60% de sa population totale, soit 4 786 177 personnes (population totale estimée à 7 976 962 habitants en 2021). Sur la base de l'hypothèse d'un vaccin en deux doses, il faut donc 9 572 354 doses pour vacciner entièrement les 60% de la population totale estimée. La vaccination de ces 4 786 177 personnes est prévue en deux phases : phase 1 (20% de la population totale), 1 595 392 personnes à vacciner avec les vaccins offerts (don) à travers le mécanisme

COVAX, soit 3 190 784 doses nécessaires ; phase 2 (40% de la population totale), 3 190 785 personnes à vacciner avec les vaccins que l'Etat doit acheter, soit 6 381 570 doses nécessaires. Le budget prévisionnel à mobiliser par l'Etat pour acquérir les vaccins devant permettre de couvrir les 40% de la population est estimé à 20.994.154.778 francs Cfa, soit 76% du coût total du plan (27.617.946.703 francs Cfa).

A la date du 4 novembre, l'Etat avait commandé 4 000 000 doses de vaccin Johnson & Johnson à travers AVAT (African Vaccine Acquisition Trust) sur lesquelles 592 800 doses sont déjà livrées (14,8%). Dans le mécanisme COVAX, il ne reste que 976 374 doses à mobiliser. Le pays reçoit également d'autres sources de vaccins (Chine, USA, Union africaine...).

Utilisation d'engrais organiques au Togo

Une étude diagnostique vise l'amélioration des rendements agricoles

Jean AFOLABI

Aujourd'hui, l'une des approches évidentes de la gestion efficace de la fertilité des sols est la disponibilité et l'utilisation des engrais organiques. Malheureusement, fait observer le ministère de l'Agriculture, de l'élevage et du développement rural, la filière des engrais organiques est à l'état embryonnaire au Togo. D'où l'importance de faire un diagnostic des différents maillons de la filière en vue de : identifier les acteurs de la filière et leurs relations ; établir l'analyse des forces, faiblesses, opportunités et les menaces de chaque maillon de la filière ; identifier les goulots d'étranglement qui freinent le développement de la filière des engrais organiques au Togo ; et faire enfin un diagnostic à chaque maillon assorti d'un plan d'action inclusif.

L'idée a rassemblé, le 12 novembre 2021 à Lomé, les acteurs en un atelier à l'effet de valider le rapport d'une Etude diagnostique de la filière engrais organiques au Togo. L'objectif de la rencontre est de partager les résultats de l'étude diagnostique de la filière engrais organique au Togo et de recueillir des contributions des participants pour l'amélioration du rapport de l'étude. Spécifiquement, il s'est agi de : présenter le rapport issu de l'étude, recueillir les observations sur le fond et sur la forme du document, recevoir les contributions des participants



en vue d'améliorer le rapport, indique le ministère de l'Agriculture. «Face aux changements climatiques et à la baisse de la fertilité des sols due essentiellement à la faible utilisation d'engrais et à la forte pression foncière, il importe de recourir aux bonnes pratiques culturelles par la gestion rationnelle de la fertilité des sols en valorisant les sources de matières organiques locales», a souligné le directeur général de la Centrale d'approvisionnement et de gestion des intrants agricoles (CAGIA), Nana Adam Nanfame

En étroite collaboration avec le Programme pour le développement rural et l'agriculture (ProDRA) de la GIZ, le ministère en charge de l'agriculture à travers la CAGIA a réalisé cette étude diagnostique de la filière des engrais organiques au Togo dans le but de promouvoir l'utilisation des engrais organiques dans le pays et de contribuer à l'amélioration des rendements agri-

coles. Pour Zombleou Edou, coordonnateur du ProDRA GIZ, l'objectif global de cette étude est de réaliser un diagnostic exhaustif de la filière engrais organiques au Togo afin de disposer des éléments nécessaires pour l'organisation et l'accompagnement des différents acteurs qui interviennent dans ladite filière.

«Pour accroître la sécurité alimentaire et la durabilité environnementale dans les systèmes agricoles, il faut adopter une approche intégrée de gestion de la fertilité des sols permettant d'augmenter au maximum la production végétale tout en réduisant au minimum l'épuisement des réserves d'éléments nutritifs et la dégradation des propriétés physiques et chimiques des sols, qui peuvent entraîner la dégradation des terres, y compris l'érosion du sol», pense Madadozi Tezike, secrétaire général du ministère de l'Agriculture.

Pour assurer le recouvrement de la taxe sur la plus-value

Le retrait des titres fonciers après mutation désormais conditionné

Late Pater

C'est une note du Commissaire général de l'Office togolais des recettes qui contient la décision. «Il nous a été donné de constater que la taxe sur la plus-value de cession à titre onéreux de biens immeubles, prévue aux articles 82 et suivants du code général des impôts, fait l'objet de rétention par certains contribuables. Dans le souci d'assurer le recouvrement de cette taxe au profit du budget de l'Etat, le retrait des titres fonciers après mutation est désormais subordonné à la présentation de la quittance de paiement de la taxe sur la plus-value due. Par ailleurs, il est porté à l'attention des cabinets de notaires qui restent devoir cette taxe de régulariser leur situation au plus tard le 30 novembre 2021. Passé ce délai, l'administration fiscale se réserve le droit d'engager toute mesure aux fins de recouvrement de sa créance», écrit-il.

poûts, les plus-values immobilières effectivement réalisées par les personnes physiques ou des sociétés de personnes lors de la cession à titre onéreux de biens immeubles ou de droits immobiliers de toute nature sont soumises à titre libératoire à une taxe sur les plus-values. Par cession à titre onéreux, on entend : en ce qui concerne les cessions de biens immeubles et de droits immobiliers, les ventes, les expropriations pour cause d'utilité publique, les échanges, les apports en société à titre onéreux, toutes autres opérations assimilées ; en ce qui concerne les cessions d'actions et de parts sociales, les mutations à titre onéreux ou gratuit, entraînant le changement de propriété des titres de la société, quel qu'en soit le mode opératoire, notamment la vente, l'échange, l'apport en société, la distribution de titres, les donations et les successions. La taxe est à la charge du cédant nonobstant toute disposition contraire.

Sont exonérées, les plus-values

résultant de la cession d'actifs autres que les titres miniers et les licences d'exploitations délivrés au Togo, consentie par les sociétés passibles de l'impôt sur les sociétés ; de l'immeuble constituant la résidence principale du contribuable lorsqu'il s'agit d'une première mutation ; d'immeubles autres et de droits immobiliers dont le prix de cession n'excède pas la somme de deux millions (2 000 000) de francs Cfa ; de terrains agricoles ou destinés à la culture ; des biens immobiliers inscrits dans le patrimoine d'exploitation des personnes physiques soumises à l'impôt sur les revenus catégoriels relevant des bénéfices industriels, commerciaux et agricoles ou non commerciaux.

Pour les immeubles, la plus-value est intégralement taxable dès lors que le bien est cédé moins de cinq (05) ans après son acquisition ; et pour les biens actions et parts sociales, moins de deux (02) ans après leur acquisition.

D'après le code général des im-

FOOTBALL/ MONDIAL 2022/BARRAGES

De chaudes empoignades en mars en Afrique

On connaît désormais les dix équipes africaines qualifiées pour les barrages pour la Coupe du monde 2022. Un tableau relevé avec (presque) tous les gros du continent qui attendent avec impatience le tirage au sort du 18 décembre pour connaître leur adversaire de mars.

Hervé A.

Il ne reste qu'une marche, la plus haute, et elle pourrait ressembler à une montagne à gravir pour décrocher le précieux ticket pour le Mondial 2022. Le 18 décembre, on saura les affiches, mais il faudra attendre fin mars 2022 pour connaître les cinq équipes qui vont représenter l'Afrique au Qatar dans un an.

Le tirage au sort sera "dirigé" avec cinq pays, premiers du dernier classement Fifa, qui auront le privilège d'être têtes de série et ne pourront donc pas se croiser. Les quatre demi-finalistes de la dernière CAN (Algérie, Sénégal, Tunisie, Nigeria) ainsi que le Maroc ne vont pas se rencontrer si on se réfère au classement Fifa actuel qui ne changera pas dans quelques jours tant les écarts entre les uns et les autres laissent de la marge.

Algérie-Égypte, Sénégal-Mali ?

Mais les équipes non tête de série ont tout pour donner du fil à retordre aux cinq "privilegiés" et à l'heure actuelle, la RDC peut apparaître comme un "bon tirage" car étant la



petite surprise de ces barrages. La sélection congolaise est la seule qualifiée pour les barrages et pas pour la CAN, mais elle était aussi dans une poule (Bénin, Madagascar, Tanzanie) où aucune équipe ne s'est qualifiée pour la Coupe d'Afrique...

Le Mali, seul pays parmi les dix, à

n'avoir jamais disputé de Mondial pourrait être vu également comme une bonne pioche, mais les Aigles qui ont survolé leur groupe (cinq victoires, un match nul), ne se présenteront pas en victimes expiatoires.

Verra-t-on un alléchant derby Sénégal-Mali ou un remake, toujours

chaud, Égypte-Algérie ? Une certitude, la vérité d'aujourd'hui ne sera certainement pas celle de mars tant les dynamiques actuelles seront à l'épreuve de la CAN dans moins de trois mois. La route vers le Qatar est encore longue...

(Source : rfi.fr)

FOOTBALL/

Samuel Eto'o : "Donner enfin l'occasion au foot camerounais de devenir ce qu'il doit être"

Accompagné de supporters, Samuel Eto'o a fait le trajet mercredi 17 novembre jusqu'au siège de la fédération camerounaise de football pour déposer sa candidature à l'élection de la présidence de la Fédération camerounaise de football (Fecafoot).

"Eto'o président, Eto'o président", scandait la foule à l'arrivée comme au départ de l'ex-footballeur qui reste très populaire dans son pays. Après avoir annoncé fin septembre sa candidature pour le poste de président de la Fecafoot, Samuel Eto'o a déposé son dossier au siège de l'instance à Yaoundé, mercredi 17 novembre.

"Je serai le prochain président de la fédération malgré toutes les tricheries, parce que nous sommes passés de 111 délégués à 76, a-t-il déclaré devant la presse. Que ces délégués prennent leur responsabilité pour donner enfin l'occasion au foot camerounais de devenir ce qu'il doit être. Jusqu'à présent un seul



candidat vous a présenté son projet. Le camp d'en face n'a pas de vision et pas de projet".

Et d'ajouter : "Je prie le camp d'en face de faire attention parce que nous avons accepté beaucoup de choses. Si l'un des Camerounais qui a bien voulu

me donner son parrainage est éliminé, je viendrai ici avec toute cette foule qui me suit, et même celle des autres régions, pour les déloger."

Le président sortant Seidou Mbombo Njoya, élu en 2018 avec le soutien de l'ancien joueur du FC Barcelone, est dé-

sormais le concurrent de Samuel Eto'o pour ce scrutin. L'ex-buteur, âgé de 40 ans, a assuré que l'équipe sortante lui avait proposé le poste de vice-président, qu'il a refusé.

Contestée par plusieurs acteurs de football camerounais, l'élection de Seidou Mbombo Njoya avait été annulée à la mi-janvier dernier par le Tribunal arbitral du sport (TAS). Malgré tout, il est resté en poste avec pour mission de travailler à l'organisation de nouvelles élections.

L'ancienne légende du ballon rond avait annoncé son intention de se porter candidat le 22 septembre, estimant qu'il était temps "de lancer le chantier de la reconstruction" du football camerounais. Mercredi, M. Eto'o a déclaré que le président actuel de la Fecafoot avait "lamentablement échoué". L'élection est prévue en décembre. Le Cameroun accueillera du 9 janvier au 7 février 2022 la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations.

CIO

La question des transgenres dans les mains des fédérations internationales

Le sujet est d'importance. Il est aussi très complexe. Trois mois après les Jeux de Tokyo 2020, où l'haltérophile néo-zélandaise Laurel Hubbard est devenue la première athlète transgenre à participer aux Jeux, le CIO a ouvert une nouvelle fois le dossier. Mais sans parvenir à lui apporter une conclusion satisfaisante.

Après deux ans de consultation, et une série d'échanges avec plus de 250 personnes, l'instance olympique a expliqué mardi 16 novembre, à l'occasion d'un point presse en ligne, qu'il était impossible de définir des directives communes à tous les sports sur la question des athlètes transgenres et intersexes. Résultat : il sera désormais laissé aux fédérations internationales le soin d'établir leurs propres règles. Le CIO se contentera de leur proposer un

"cadre", où est listée une série de 10 principes.

Le CIO l'explique dans un communiqué : "Il doit être du ressort de chaque fédération internationale de déterminer comment un athlète peut être avantagé de manière disproportionnée par rapport à ses pairs, en tenant compte de la nature de chaque sport."

Consciente de ses limites à trancher une question où interviennent des critères nombreux et parfois contradictoires (droit à la vie privée, non-discrimination, avantage physique...), l'instance olympique jette donc aux orties ses règles établies en 2015. Elles se concentraient sur la détermination de seuils de testostérone pour déterminer si un athlète était autorisé à concourir. Mais la responsable des droits humains au CIO, Magali Martowicz, l'a reconnu mardi 16 novembre : "Il n'existe pas le



moindre consensus scientifique sur la manière dont la testostérone affecte la performance sportive".

L'instance olympique ne laissera pas pour autant les fédérations internationales se débattre seules avec un dossier

potentiellement explosif : elle organisera à leur intention, dès le mois de mars 2022, une série de webinaires sur le sujet, et mettra à disposition un fonds spécial de recherche.

BREVES

Un Togolais à Tourlaville Basket Club

Malapa Aguemte-Site formé à Swallows, club de première division togolaise vient d'être transféré à Tourlaville Basket Club, club français de troisième division régionale, la semaine dernière. Et, à peine arrivé, il a disputé le 14 novembre 2021, son premier match avec son nouveau club. Ce fut face à Cagny. Score à l'arrivée, 65-63 en faveur de Malapa et ses nouveaux coéquipiers.

Chose intéressante, l'ancien pensionnaire de Swallows aura inscrit au cours de cette rencontre 13 pts en seulement 20 minutes sur l'aire de jeu. Ceci dit, c'est une première réussite pour le Togolais qui est à sa première expérience hors du Togo. Prochaine rencontre le 21 novembre prochain face à Stade Saint Lois Manche 2, pour la confirmation.

Champion du Togo en titre avec "Swallows", Aguemte-Site Malapa, jeune basketteur, dispose de plusieurs atouts. Mis à part sa taille 1m96, il est rapide et jouit d'une excellente maîtrise de la balle orange. C'est également l'une des pièces maîtresses de "Swallows" au cours du championnat de la Ligue Lomé-Golfe la saison dernière.

Aguemte-Site Malapa qui affectionne le poste de pivot, peut également évoluer à son aise sur les côtés et parfois même se projeter à l'intérieur du jeu ou même se fondre dans la peau du meneur. Ce qui fait de lui un joueur complet sur qui on peut compter dans chaque situation. Ces aptitudes lui ont permis de se tailler une place de choix dans son club mais aussi au sein de la sélection nationale de basketball classique ou du 3x3.

Exclu pour avoir uriné dans ses buts

Selon Ouest France, le gardien de Saint-Brévin-les-Pins a écopé d'un carton rouge pour s'être soulagé dans ses cages lors d'un match de régional 2, le week-end dernier en Loire-Atlantique.

Il n'arrivait plus du tout à se retenir, alors il a baissé son pantalon et fait ça où il pouvait. En l'occurrence, dans ses propres filets. Selon Ouest France, le gardien de Saint-Brévin-les-Pins s'est fait remarquer de manière peu glorieuse lors d'une rencontre de régional 2, samedi en Loire-Atlantique. Pris par une envie pressante, il a tout simplement uriné dans ses cages. En plein match.

L'arbitre de la rencontre, forcément surpris, a décidé de l'exclure pour "comportement grossier". La scène s'est déroulée à l'heure de jeu, alors que le score était de 1-1 entre Saint-Brévin et Mareuil-sur-Lay, un club vendéen. Le malheureux gardien avait demandé juste avant à son capitaine d'avertir l'arbitre, mais il n'a visiblement pas pu attendre de regagner les vestiaires.

Ses partenaires ont bien tenté de contester son carton rouge. Sans succès. Un joueur de champ a dû enfiler les gants pour conclure la partie. Et les locaux se sont finalement inclinés 3-2 sans leur portier habituel, qui risque plusieurs matchs de suspension après sa mésaventure.

En 2017, Max Crocombe, le gardien de Salford City, avait déjà été exclu pour voir uriné lors d'un match de sixième division anglaise sur la pelouse de Bradford. En 2004, c'est Fabien Barthez qui avait été vu en train de se soulager sur le gazon du Vélodrome lors d'un OM-Inter en Coupe de l'UEFA. Mais l'ancien gardien de l'équipe de France s'était montré plus discret, échappant ainsi à une sanction.

Newcastle s'attaque à 3 nouveaux joueurs !

Philippe Coutinho, Ousmane Dembélé, Gareth Bale, Nabil Fekir... Depuis la reprise par le fonds souverain saoudien, les rumeurs mercato fusent dans tous les sens du côté de Newcastle. Mais avec un club qui se bat pour ne pas être relégué - il pointe à la 19e place en championnat et n'a toujours pas gagné - il faudra encore attendre un peu pour réussir à se frotter aux écuries les plus prestigieuses du pays sur le mercato.

Comme l'indique le sérieux The Times, la direction des Magpies a tout de même certaines ambitions pour le mois de janvier et compte faire une razzia en Italie. L'état-major estime que le pays transalpin est l'endroit idéal pour faire son shopping après les fêtes, avec plusieurs cibles déjà bien définies.

Du côté de l'Inter, il y a deux joueurs qui intéressent les Anglais : Marcelo Brozovic, le milieu de terrain croate dont le contrat expire en juin prochain, et qui ne devrait donc pas coûter spécialement cher. Puis, Stefan de Vrij, son coéquipier qui évolue en défense central et dont le bail à Milan termine en juin 2023. Enfin, le portier de la Lazio Thomas Strakosha est aussi une cible selon la publication anglaise.

Ce n'est pas tout, puisque d'autres noms pourraient être révélés prochainement. La cellule de recrutement de Newcastle a aussi observé des matchs de l'AC Milan et de la Juventus, en plus de la Lazio et de l'Inter, et pourrait donc s'attaquer à des joueurs des deux premiers clubs cités également. Le mercato hivernal des Magpies risque donc d'avoir une belle saveur italienne... Pour rappel, le club de Premier League est aussi sur Abdou Diallo (PSG) et Matteo Guendouzi (OM/Arsenal), comme nous vous le dévoilons en exclusivité sur Foot Mercato.

COOPÉRATION INTERNATIONALE / GESTION DES FRONTIÈRES ET DE SÉCURITÉ

Le Togo, le Ghana, la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso initient des patrouilles conjointes

Jean AFOLABI

Accra, le 10 novembre 2021. Au terme de trois jours de travaux, du 8 au 10 novembre 2021 à Accra, au Ghana, quatre pays de la sous-région, le Togo, le Ghana, la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso ont recommandé d'assurer une coordination efficace de la gestion des frontières, notamment par le biais des activités conjointes de formation et de sensibilisation, des opérations et des patrouilles, de l'harmonisation et de la dématérialisation de procédures opérationnelles normalisées, de la gestion des risques et du partage des informations et des bases de données numériques, de constituer un Groupe de travail technique regroupant les quatre pays dans un cadre juridique bien défini. Les mi-

nistres des Affaires étrangères et de la sécurité des quatre pays venaient d'échanger sur la coopération en matière de gestion des frontières et de sécurité, sous la coordination de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (Cedeao) et avec l'appui de l'Union européenne. Le Togo y était représenté par Akobi Messan, secrétaire général, représentant le ministre de la Sécurité et de la protection civile.

La réunion, qui s'est déroulée dans le cadre du projet du Service d'immigration du Ghana (GIS) intitulé «Renforcement de la sécurité des frontières au Ghana» et sous le thème «Coopération internationale en matière de gestion et de sécurité des frontières», a instamment demandé d'associer les commu-

nautés frontalières à la gestion des frontières ; d'inviter les gouvernements à engager davantage de ressources en vue de soutenir les efforts déjà consentis pour la sécurisation des frontières, notamment la dotation des services aux frontières en équipements logistiques adéquats ; et de veiller à ce que les Commissions frontalières mixtes poursuivent une délimitation et une démarcation précises des frontières afin d'éviter l'instabilité dans les zones frontalières.

Dorénavant, la rencontre d'Accra sera instituée en organe consultatif se réunissant périodiquement, avec des points focaux identifiés dans chaque pays pour faciliter la collecte et le partage des renseignements en lien avec la gestion des frontières. La réunion recommande enfin : de promouvoir

la coopération inter-agences au niveau interne et transfrontalier ; de renforcer les mécanismes de suivi et d'évaluation de chaque agence de gestion des frontières en vue d'en garantir l'efficacité ; d'élabo-

rer un plan d'action pour orienter la mise en place des stratégies et des activités connexes en vue d'atteindre les objectifs à court et à long terme ; d'inviter les gouvernements à renforcer leur engagement à as-

surer la durabilité des stratégies et des politiques de gestion des frontières ; et de formaliser les cadres de collaboration informels de sécurité transfrontalière existants.

Programme d'appui à la gouvernance dans le secteur des transports

Un observatoire pour se pencher sur les différents modes de transports au Togo

Le ministre des Transports routiers, aériens et ferroviaires a procédé, mardi 16 novembre 2021 à Lomé, à l'inauguration officielle du bâtiment de l'Observatoire des transports terrestres, en présence de l'Ambassadeur de l'Union européenne au Togo. Il s'agit d'un ouvrage moderne de deux cent millions de francs CFA.

La route reste le mode de transport qui mobilise plus de 90% du trafic interurbain, bien que la qualité moyenne du réseau routier soit basse et que les coûts de transport soient très hauts, estime l'Union européenne dans un communiqué. Le prix du transport peut représenter jusqu'à 20% du coût des importations et 77% de la valeur des exportations en particulier pour les pays sans littoral et est en proportion deux à trois fois supérieure à celle de la plupart des pays développés, ce qui affaiblit la compétitivité et réduit le volume des échanges internationaux.

Les informations sur les transports à l'heure actuelle sont diffusées et ne permettent pas une gestion rationnelle du secteur. Aussi l'Observatoire national des transports servira-t-il à collecter, analyser et diffuser toutes les informations relatives aux différents modes de transports sur l'ensemble du territoire. Ceci permettra d'orienter les différentes politiques et programmes du secteur des transports.

Le gouvernement togolais a, en effet, opté pour une politique nationale des transports qui servira de levier de son développement éco-



nomique et social. La vision de cette politique est que, grâce à sa position géographique et aux opportunités d'investissement, le Togo devienne de 2016 à 2030 une plateforme émergente de transport et d'échanges commerciaux dans la sous-région. Au cours de ces dernières années, des avancées notables ont été accomplies, notamment l'extension du réseau des infrastructures routières communautaires, la signature de textes communautaires sur la réglementation des transports routiers et la création de fonds d'entretien routier de 2ème génération.

Cependant, fait-on remarquer, le sous-secteur des transports routiers est confronté à plusieurs obstacles dont (i) l'insuffisance des ressources nécessaires à l'amélioration de la qualité des infrastructures routières, (ii) la vétusté du parc et l'absence de mécanismes de financement adéquats pour son renouvellement, (iii) le manque de professionnalisation du secteur, (iv) les insuffisances d'organisa-

tion et de régulation du système de transport public de voyageurs et de marchandises...

Les activités de l'Observatoire des transports terrestres du Togo seront couvertes par le Programme régional d'appui à la gouvernance dans le secteur des transports en Afrique de l'Ouest, financé par l'Union européenne pour 38 000 000 d'euros et couvre la Région Afrique de l'Ouest. La gouvernance dans les transports recouvre deux domaines d'intervention: (i) l'appui à la pérennité (lutte contre la surcharge et gouvernance de l'entretien routier) et (ii) l'appui à l'amélioration de la fluidité (facilitation et gestion) des corridors routiers régionaux. Ces deux domaines concourent de manière convergente à assurer de meilleures conditions d'accessibilité et de mobilité des personnes et des biens entre les États de la région, et donc à l'intégration régionale et le développement pérenne des échanges, indique l'Union européenne.

Besoin de liquidités bancaires à 7 jours / Relatif aux Obligations de relance

Hausse du montant injecté aux banques du Togo

Jean AFOLABI

Dans le cadre de ses adjudications hebdomadaires, la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao) a procédé, valeur 16 novembre 2021, à une injection de liquidités d'un montant de 3.366,292 milliards de francs Cfa. Les banques et établissements du Togo s'adjugent 150,140 milliards, contre 143,260 milliards la semaine dernière. L'opération arrive à échéance lundi 22 novembre 2021, indique la Banque centrale. Elle est

ressortie d'un taux fixe de 2,0000%.

Au total, quatre-vingt-huit (88) établissements bancaires des huit places de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa) ont participé à l'opération. Les établissements de la Côte d'Ivoire et du Sénégal s'adjugent respectivement 1 049,872 milliards et 653,130 milliards. Ils sont suivis par ceux du Bénin avec 532,500 milliards, du Burkina Faso avec 424,580 milliards, du Niger avec 268,412 milliards. Le Mali s'adjuge 236,108 milliards. La Guinée-Bissau fait 51,550 milliards.

D'après la Banque centrale, le montant moyen des soumissions sur le guichet hebdomadaire des adjudications s'est établi à 3.291,2 milliards en septembre 2021, contre 3.285,2 milliards en août 2021, soit une hausse de 0,18% sur un mois. Il convient de rappeler que les adjudications sont effectuées depuis le 31 mars 2020 à taux fixe, à savoir le taux d'intérêt minimum de soumission aux appels d'offres, qui a été réduit de 2,50% à 2,0% à compter du 24 juin 2020.

**AVIS AUX OPERATEURS ECONOMIQUES****(COMMISSIONNAIRES EN DOUANE AGREES, CONSIGNATAIRES, IMPORTATEURS, EXPORTATEURS)**

Dans le souci d'assurer un allègement fiscal sur la mise à la consommation des marchandises sous douane en souffrance en ces moments de pandémie de la COVID-19, et afin de décongestionner les Magasins et Aires de Dédouanement/ Entrepôts pour inciter aux nouvelles commandes de fin d'année, il est institué une mesure de dépréciation des valeurs conformément aux dispositions de l'article 15 du Code des Douanes National.

Celle-ci couvre la période du 1er octobre au 15 décembre 2021.

Le bénéfice de la présente mesure de dépréciation de la valeur de ces marchandises sous douane en souffrance dans les MAD, entrepôts, ..., est subordonné à une demande préalable marquée simplement par le dépôt du dossier du requérant auprès de la Compagnie Technique d'Evaluation et de Contrôle (COTEC).

I. CAS DES VEHICULES

Sont concernés par la présente dépréciation, les véhicules ayant plus de cinq (5) ans d'âge dans les conditions ci-dessous :

- Un taux de dépréciation de 25% pour les véhicules dont la date d'entrée aux Magasins et Aires de Dédouanement est comprise entre le 1er janvier et le 15 décembre 2021 ;
- Un taux de dépréciation de 30% pour les véhicules dont la date d'entrée est comprise entre le 1er janvier et le 31 décembre 2020 ;
- Un taux de dépréciation de 35% pour les véhicules dont la date d'entrée est comprise entre le 1er janvier et le 31 décembre 2019 ;
- Un taux de dépréciation de 40% pour les véhicules dont la date d'entrée est antérieure au 1er janvier 2019.

II. CAS DES AUTRES MARCHANDISES

En ce qui concerne les autres marchandises en souffrance, une inspection préalable sera effectuée par les services des douanes afin de proposer pour chaque cas de figure, un taux de dépréciation approprié.

Les produits pétroliers ne sont pas concernés par la présente mesure de dépréciation.

III. CAS DES EPAVES ET AVARIES

La dépréciation de la valeur en douane des épaves et avaries tiendra compte du degré de dégradation ou d'avarie et sera effectuée par les services des douanes désignés à cet effet.

Il est demandé à toutes les personnes bénéficiant de la présente mesure de dépréciation de valeur, de faire valoir leur droit au plus tard le 31 décembre 2021 par la liquidation et le paiement effectif des droits dus.

Au-delà du 31 décembre 2021, tout accord de dépréciation obtenu n'ayant pas fait l'objet d'un faire-valoir de droit à la date limite mentionnée ci-haut est considérée comme nul et de nul effet.

La présente note de service prend effet à compter de la date de sa signature et prend fin le 31 décembre 2021.

Le Commissaire Général compte sur le civisme fiscal de tous pour la réussite de cette opération.

Fait à Lomé, le 1^{er} octobre 2021
Le Commissaire Général

Philippe Kokou B. TCHODIE



L'informel

Le secteur des débrouillards

Etonam Sossou

A la recherche un emploi, des milliers de togolais se lancent dans cette branche de l'économie pour avoir leur pain quotidien. Débloquent des téléphones venus de l'étranger, installent internet dans un Smartphone, téléchargent les nouvelles applications pour tablettes, déverrouillent des téléphones, font partie de la liste des services que propose Jérémie, 26 ans. Placé à l'entrée de la boutique X-TIGI située à Dékon, il suit les passants en leur proposant des prestations. Sa mobilité et la discrétion dont il fait preuve sont un plus que l'« apacheur » offre à sa clientèle. Pour exercer ce qui est désormais

son métier, le fils de Mama Elisabeth, vendeuse de légumes au marché d'Adawlato et de Papa Gaston, ancien professeur de français, a bénéficié d'une formation accélérée qui aura duré 3 mois. Que vous ayez besoin d'un nouveau téléphone, de réparer un qui vous tient à cœur, ou d'une carte mémoire et autres accessoires dernier cri, il sait vers qui vous mener. Avec le temps, il s'est créé des relations qui lui permettent de gagner un peu d'argent ici et là, de sorte à ne jamais rentrer les poches vides une fois le soleil couché. Cela fait bientôt deux ans que Jérémie travaille à son propre compte. Fatigué de ne jamais recevoir de réponse aux demandes

d'emploi qu'il a déposées dans multiples sociétés de la place. C'est encouragé par son grand-frère qui, lui, possède désormais une boutique d'accessoires au Grand marché qu'il entreprend de vivre de la technologie. « Dès le départ, mes parents m'ont demandé de repartir à l'école, au lieu de prendre des risques ici », raconte l'ancien étudiant de l'université de Lomé. Titulaire d'une License en droit privé des affaires, il passe les deux années qui suivent le couronnement de ses 3 années d'études supérieures à préparer des concours d'entrée à la fonction publique, à la police, l'école normale, etc... « L'essentiel, pour mes parents, était que j'obtienne une place à la fon-



tion publique; d'après eux, cela m'aurait mis à l'abri de tout besoin », explique Jérémie. Ou à cela ne tienne, las de chercher à avoir une place dans le public, le jeune homme s'en est fabriqué une dans l'informel.

Il ne paye aucun impôt, peut gagner jusqu'à 30.000F cfa la semaine, rencontre des centaines de personnes chaque jour et est quasiment indépendant. « Je peux décider d'aller travailler deux fois par semaine, personne ne va me crier dessus, je suis mon propre chef et je dispose de mon temps comme bon me semble », se réjouit-il. Ces avantages n'entachent en rien la discipline que s'est imposée Jérémie : levé à 6h du matin, il arrive à son lieu de travail avant 8h, et n'en repart que lorsque les rues se vident. Il travaille tous les jours de la semaine, ne s'accordant du repos que les jours fériés et le dimanche dans l'après-midi. La rigueur dont il fait preuve lui permet depuis peu de payer un loyer mensuellement, et de s'occuper de la jeune fille qui partage sa vie depuis ses années de lycée.

Une aubaine pour les illettrés

Mercredi après-midi au marché d'Adawlato, Mireille, coiffeuse ambulante, est armée d'un tabouret, un miroir de poche et un sac qu'elle porte en bandoulière. A l'approche d'une femme, elle crie à tue-tête : « ma chérie, viens te coiffer, tu veux quoi ? Les rastas, les passes-mèches, la greffe ? » Soit elle s'assoit, soit elle disparaît au loin, laissant la jeune femme triste. Issue d'une famille pauvre, Mireille, 31 ans, a arrêté ses études en CE1. Un épisode de sa vie qui continue de la complexer face aux autres. Le français qu'elle parle, elle l'a appris au contact des gens, et non à l'école comme tous les autres. Elle se retrouve au marché après avoir été expulsée d'un salon de coiffure, où elle a reçu sa formation. « La coiffure pour moi c'est un don de Dieu, et, je n'ai pas eu besoin de lire des gros livres pour apprendre. Ma patronne de l'époque en était jalouse et elle m'a chassée », se rappelle Mireille. Après cette mésaventure, rester à la maison à ne rien faire n'était pas une option. Alors elle a recherché les instituts de beauté haut de gamme, et les salons de coiffure de sous-quartier pour nourrir sa

filles et son fils de 2 et 1 an. Elle finit par s'installer au marché en 2017, sous la protection de sa sœur qui y a déjà son siège. « Tout est pris dans le marché, et à l'extérieur la concurrence est rude. Des fois, je bagarre pour épiler les sourcils d'une femme et avoir 100F cfa », se désole Mireille. Ce qui ne rend pas la chose facile pour sa famille et elle. Les courses avec les agents de l'EPAM et la cruauté de ses collègues dans le marché font qu'elle pense des fois à s'installer à Danyi, son village natal. Là-bas, elle vivrait des champs de légumes que sa grand-mère a laissés.

L'utilisation des moyens formels est peu utilisée par les chômeurs lorsqu'ils recherchent leur premier emploi. Les jeunes diplômés n'ayant aucun parrain ou soutien ne se prennent d'ailleurs plus à se rêver avocats, instituteurs, médecins, etc... Cependant, les chômeurs les plus instruits connaissent relativement bien les structures de promotion de l'emploi, mais pensent qu'elles ne peuvent répondre à leurs besoins. Les canaux informels sont moins utilisés par les personnes de formation qualifiante.

Insécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest

Une assise paysanne du Roppa se penche sur la question à Lomé

Les collèges de jeunes et femmes du Réseau des organisations paysannes et de producteurs de l'Afrique de l'ouest (ROPPA), sont en formation depuis le 16 novembre à Lomé, sur l'élaboration, l'analyse et le suivi-évaluation des politiques de développement du secteur agro-sylvo-pastorales et halieutiques (ASPH). Pendant cinq jours, les participants seront outillés pour participer efficacement aux processus de formulation et de mise en œuvre des politiques nationales et régionales de développement du secteur ASPH et influencés celles-ci par des propositions paysannes consensuelles favorables à la promotion de l'agriculture familiale et de leurs organisations en Afrique de l'Ouest. « Connaissance du mouvement paysan » : « Valoriser les opportunités des politiques publiques » sont entre autres, les modules de formation, de cette Université paysanne, qui à la fin, va améliorer les connaissances des jeunes et des femmes sur la dynamique du mouvement paysan en Afrique de l'Ouest. La rencontre de Lomé c'est également une occasion pour les jeunes et fem-

mes pour renforcer l'apprentissage mutuel par le partage d'expériences ; reformuler les orientations pour l'actualisation et le renforcement de la visibilité du livret de recette culinaire ; Des pistes de solutions seront dégagées par les participants venus du (Bénin, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, de la Gambie, du Ghana, de la Guinée Bissau, de la Guinée, du Mali, du Niger, du Sénégal, de la Sierra Leone et du Togo), afin de consolider la participation des femmes et des jeunes dans la mise en œuvre des grands chantiers ROPPA et pour une meilleure dynamique de leur espace de concertation. » Malgré les progrès enregistrés sur le front de la production agricole et animale, une portion encore importante des producteurs, des éleveurs, des pasteurs de notre région souffre de l'insécurité alimentaire et se trouve confinée dans une vulnérabilité qui mine ses capacités de résilience. Cette situation résulte pour l'essentiel de l'incohérence des politiques publiques, de l'incomplétude des réformes engagées et de leur insuf-

fisante capacité à répondre aux besoins des exploitations familiales » a précisé Hadja Halima Tioussou, présidente du collège régional des femmes du ROPPA.

En effet, les solutions aux défis que rencontre l'agriculture ouest africaine ne sont pas seulement techniques mais aussi politiques. Pour contribuer à y faire face, les organisations paysannes à tous les niveaux, en plus des nombreuses innovations aux plans techniques et organisationnelles qu'elles mettent en œuvre pour soutenir le développement de leurs activités (production, transformation, conservation, mise en marché, gestion des ressources naturelles...), ont engagé des actions visant à soutenir la formulation et une bonne gouvernance de politiques sectorielles appropriées face aux besoins et dynamiques des Exploitations Familiales. Cependant, la participation efficace des OP aux processus de formulation, de mise en œuvre, de suivi et évaluation des politiques sectorielles touchant leurs métiers de producteur et leur condition de vie, nécessite un renouvellement continu de leurs compétences et un élargissement de la base des responsables paysans disposant de capacités avérées d'analyse et de propositions relatives aux politiques de développement.

L'Université Paysanne (UPR) est un dispositif de formation et d'apprentissage de paysans à paysans au service d'une agriculture basée sur l'exploitation familiale. Ceci dans le but de dérouler non seulement des formations adaptées au niveau et pré-occupations réelles des paysans et des OP, mais aussi de capitaliser des savoirs et savoir-faire des paysans et organisations paysannes.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°1605
DE LOTO BENZ DU 20- 10 - 2021

Chers amis parieurs, c'est avec joie que nous vous retrouvons pour procéder au tirage N°1606 de LOTO BENZ de ce mercredi 27 Octobre 2021.

Lors du précédent tirage de LOTO BENZ, ce sont des lots intermédiaires, c'est-à-dire des lots d'un montant inférieur à 1.000.000F CFA qui ont fait le bonheur de nombreux parieurs sur toute l'étendue du territoire national.

La remise des lots se fera à LOME au siège de la LONATO, et à l'intérieur du pays dans les agences régionales.

Avec la LONATO, jouez petit et gagnez gros.
BONNE CHANCE A TOUS !!!

LOTO BENZ

Résultats du tirage N°1609 de LOTO BENZ du 17 Novembre 2021

Numéro de base

29 09 27 86 39



COMMUNIQUÉ



Chers clients,

Togocom se conforme à « L'Arrêté n°007/MENTD/CAB daté du 29 avril 2021 du Ministère de l'Economie Numérique et de la Transformation Digitale » fixant désormais à trois (03) le nombre maximum de cartes SIM, par opérateur et par abonné physique aux services de communications mobiles et au « décret N° 2011-120/PR du 06 juillet 2011 portant identification systématique et obligatoire des abonnés aux services de télécommunications » au Togo.

La **déconnexion des numéros non identifiés débutera** progressivement à partir de demain **30 octobre 2021**.

Les clients qui verront leurs numéros suspendus pour non identification pourront réactiver leurs numéros via **le centre d'Appel 848 dédié à l'identification ou au niveau des agences Togocom !**

Pour rappel, **le service de changement d'identité est gratuit** pour les clients Togocom.

La Direction Commerciale Togocom

TOGOCOM CHANGE POUR VOUS

togocom.tg

